

COMMISSION DES COUPES DE LA SOMME

Réunion du mardi 8 octobre 2019

Président: M. Pierre Lavalard

Présents: MM. Jean Marie Warmé, Régis Patte, Alain Leclercq, Lionel Herbet, Jean René Elope, Dominique Delabie, Antonio Dos Santos.

Assistent à la réunion: MM. Marcel Glavieux, Président du district, Wilfried Leclercq secrétaire administratif.

PROCES VERBAL

La commission adopte le procès-verbal de la dernière réunion du 19 septembre tel que paru sur le site du district.

CANDIDATURE

La commission prend note que le CSA Montières-Etouvie a fait acte de candidature pour organiser les prochaines finales de coupe. Elle vient s'ajouter à celle de Rosières.

La commission souhaite qu'un club qui organise des finales puisse disposer d'installations avec un éclairage homologué.

COUPE DE FRANCE

La commission félicite les clubs évoluant en district qui se sont qualifiés pour le 5^{ème} tour de la coupe de France:

- L'OL Le Hamel petit poucet de la Somme ainsi que Amiens Rif, US Abbeville et Amiens Esp Pigeonnier.

CHALLENGE CREDIT AGRICOLE

La commission homologue les résultats des rencontres du tour précédent et n'ayant pas donné lieu à contestation.

La commission procède au tirage de 11 rencontres, pour ce 4^{ème} tour afin d'arriver à 32 équipes.

Les matchs se dérouleront le dimanche 27 octobre à 14h30 sur le terrain du premier nommé.

ES Roye Damery – US Daours
US Rosières – AS Gamaches (2)
SC Moreuil – AAE Chaulnes
USO AAS ALBERT -
FC Mareuil Caubert - Amiens Ol.
JS Cambon – AS Glisy
AS Cerisy – ESC Longueau (2)

Amiens AF- RC Amiens
AS Woincourt Dargnies – SC Pont Rémy
ES Vers sur Selle – ES Sains Saint Fuscien
Amiens PFC – RC Doullens
US Sailly Saillisel- Talmas

*Un arbitre à chaque rencontre et frais à la charge du club recevant
FMI obligatoire avec transmission le soir du match
Pas de prolongation, tirs au but directement.*

CHALLENGE DU DISTRICT

La commission homologue les résultats des rencontres du tour précédent n'ayant pas donné lieu à contestation.

La Commission procède au tirage de 10 rencontres comptant pour le 3^{ème} tour afin d'arriver à 32 équipes.

Les matchs tour auront lieu le dimanche 27 octobre sur le terrain du premier nommé à 14h30, sauf indication contraire pour l'horaire en fonction des équipes supérieures :

US Ham – AC Hallencourt
CAFC Péronne (2) – AV Nouvion en Ponthieu
AS Villers Bretonneux (2) – ES Licourt
FC Saint Riquier (2) – JS Miannay (2)
AC Mers - Amiens FC Porto (2)
US Marchepot – Amiens ESP Pigeonnier 2
AS 2 A – FC Meaulte
F C Oisemont – FC Estrées Mons
U S Quend – FC Poix BC
ES Chepy - ES 2 Vallées

*Un arbitre à chaque rencontre et frais à la charge du club recevant
FMI obligatoire avec transmission le soir du match
Pas de prolongation, tirs au but directement.*

CHALLENGE GILLES MARQUETTE

La commission homologue les résultats du premier tour et procède au tirage des rencontres du deuxième tour et qui auront lieu le dimanche 27 octobre à 10 heures sur le terrain du premier nommé:

SC Conty Loeuilly - RC Amiens
AAE Villers Bocage – AS Glisy
AS Querrieu – SC Boves
FC Ailly Samara - Hospitaliers d'Amiens
ES Sains Saint Fuscien – ES Vers sur Selle
SIP Amiens FC – Amiens FC Porto
Amiens AC – ES Cagny
RC Salouel – US Camon

*FMI obligatoire avec transmission le soir du match
Pas de prolongation, tirs au but directement.*

CHALLENGE BONNIERE

Tirage des rencontres comptant pour le premier tour qui auront lieu le dimanche 27 octobre à 10 heures:

US Daours - ES Le Titre, *le 24/11/19*

Amiens AF- Albert USOAAS

US Corbie - Amiens FC Porto 2

Montdidier AC - ES 2 Vallées

RC Doullens – A2LC Longpré, *le 24/11/19*

Exempt : FC Saint Riquier

*FMI obligatoire avec transmission le soir du match
Pas de prolongation, tirs au but directement.*

COUPE FEMININE A 8

Tirage des rencontres du premier tour qui auront lieu le dimanche 27 octobre à 10h30 sur le terrain du premier nommé:

FC Ailly Vauchelles – FR Ailly sur Noye

US Rosières – FR Englebelmer

ASM Rivery - ES S 2 Vallées

Montdidier AC – US Méricourt l'Abbé

AS Prouzel - US NF 2

Amiens AF – US Roisel

Albert USOAAS – FC Arvillers

Auxiloise – ES Le Titre

*FMI obligatoire avec transmission le soir du match
Pas de prolongation, tirs au but directement.*

Amendes :

• **Forfait du 29/09/19, 96€ :**

- AMIENS CSA MONTIERES 2, Challenge du District
- USNF 2, Challenge du District
- FC VAL DE NIEVRE, Challenge Marquette

• **Envoi FMI en retard, 50€ :**

- FR ENGLEBELMER, La FMI a bien été clôturée par l'arbitre de la rencontre. FMI transmise le mercredi 02/10/19.

Prochaine réunion sur convocation

Le président : Pierre Lavalard

Le secrétaire : Lionel Herbet